CANDIDATS.

POUR JUGE-DE-PAIX:

Nous sommes autorisés à annoncer que M. [illegible] CRUZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première Municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. [illegible] BRIGHT, est candidat pour la place de Juge de Paix de la Seconde Municipalité.

M. l'Editeur—Veuillez annoncer que M. O. [illegible]ACKSON est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

M. l'Editeur. Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la Première Municipalité.

MM les Editeurs. Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à [illegible] places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

MM les Editeurs. Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

M. l'Editeur. Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY [illegible] pour une place de juge de paix dans la [illegible] Municipalité, et qu'il sera soutenu par SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. J. [illegible] LAMBERT comme candidat à la place de juge [illegible] dans la Première Municipalité.

MM les Editeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de

TOUS SES AMIS.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des ouvriers journaliers.

[illegible]

On trouvera également des gardiens de jour et de nuit [illegible]

[illegible]

J. S. DE PALOS,

Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.

[illegible]

La meilleure occasion d'acquérir la Langue Anglaise.

[illegible] M. EUGENE ESDRA, rue Condé, No. [illegible]

[illegible]

RICHARD HAGAN & CO. 13, Canal-street.

[illegible]

I. M. RICHARD, [illegible] Douane

[illegible]

ARTICLES NOUVEAUX ET ELEGANS

[illegible]

GUION & Co. Encoignure St. Charles et Canal.

[illegible]

NUMA LACOSTE, 103 rue Royale.

F. & J. LACOSTE, 105 Royale.

[illegible]

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

C. VALE Jr.

[illegible]

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

Le soussigné à continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'aqueduc aux sucreries, distilleries, etc., ou des puits [illegible]. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.

W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX, 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

[illegible]

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Gulf. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc garanti, production de 1845, à vendre par WM. DINN.

3 mars 11 Commune

[illegible] RUE [illegible]

[illegible] ont loué cette propriété pour l'espace de cinq ans, et dans ce moment on fait les réparations nécessaires pour que, sous tous les rapports, elle réponde à sa destination, qui est de recevoir des pensionnaires et des externes.

Quand les travaux seront achevés, le local sera peut-être le plus beau de toute la ville, et il fournira aux propriétaires le moyen de mettre l'art de l'enseignement en parfaite harmonie avec l'esprit du siècle et le progrès des connaissances.

L'institution sera transférée, du lieu ou elle se trouve maintenant, vers le 1er avril prochain, et il en sera ultérieurement donné avis.

LEWIS ELKIN, STEPHEN GAY, Directeurs.

19 mars

ORLEANS HIGH SCHOOL.

LYCÉE D'ORLEANS.

CET établissement qui n'a pas encore trois années d'existence, a pris un développement rapide sur le plan tracé par ses fondateurs, MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT. Un enseignement solide et régulier, un exact nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes connus et voués par état à l'enseignement, [illegible] attachée à la stabilité du personnel, sa prépondérance [illegible] la langue anglaise, ont mérité au Lycée l'estime et la place honorable qu'il occupe [illegible] parmi les institutions académiques du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes ces branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours; ceux des autres branches ont lieu trois fois par semaine.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets d'études spécialement chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre autant qu'il est en eux, aux encouragemens qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a paru être à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlemens disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les pensionnaires paient,	$30	par mois.
Les demi pensionnaires,	15	
Les externes, pour les classes avancées,	12	
pour les classes inférieures,	9	

Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'Institution et chez les principaux libraires de la ville.

27 janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LA confiance publique a déjà récompensé le dévouement des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'on ne pouvait l'espérer d'après le court laps de tems qui s'est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmi les citoyens les plus intelligents et les plus influents de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité. Les batimens en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un steamboat établit des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les bains du lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le résultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix de professeurs, et que la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Pour la mériter encore davantage ils viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier, Mr. Rocquet, qui est avantageusement connu [illegible]

La lingerie sera tenue par une personne capable, dont Mme McManus surveillera, en outre, le travail. Mme McManus [illegible] de ces soins maternels dont les jeunes enfants peuvent difficilement se passer.

FÉLIX McMANUS, Président.

10 jan

COLLEGE MAÇONIQUE.

Etabli sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, avant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 28 de Francfort et 8 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La Faculté est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études de langues anglaise et préparatoire. La haute réputation du Proviseur, [illegible] professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir:

Département préparatoire par année,	$12
Classes du collège par année	20

Pension, blanchissage & [illegible] par semaine, de $1 50 à 1 75. D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scolastique de 10 mois coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $78.

Pour plus amples informations, s'adresser au Révérend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.

A. W. GAZLAY, secrétaire.

Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Rayburn, Scott & Cie., No. 20 rue du Camp, Nlle-Orléans.

Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., capt Grayson, A. des E. U., Rayburn, Scott & co. N. Orleans. Amos Adams, Esq. Baton Rouge, La., Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence, La., Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn; Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo., Wm. Stewart, Esq., Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.

29 déc—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA DOUANE, entre ROYALE et BOURBON.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de premier ordre. [illegible]

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées. [illegible]

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. [illegible]

Des instructions religieuses sont faites dans l'établissement par M. Loëpe, et les jeunes personnes y sont préparées à la première communion.

[illegible]

M. DAVOT donne des leçons de danse. 29 oct 6m

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(PENSIONNAT-EXTERNAT.)

Fondée en 1832 par Madame Leiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES RAMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St Denis, formées par leur expérience aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

LA MUSIQUE, piano, solfège et chant, est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERRIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux. [illegible]

L'examen de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, vers la fin de novembre, et en avril, le premier samedi de chaque mois, à 8 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,		par mois,	$25
Do.	do. avec blanchissage	do	30
Demi pension,			16
Externes			11
Piano,			12
Solfège,			3

REÇU par le navire Wabash, de New-York, et à vendre à bas prix:

Draps d'été noir, extra fin. Bretagne;
Mousseline Suisse unie;
do do damassée pour rideaux;
Serges soie, noires;
Rubans soie à franges pour chapeaux;
do taffetas et satin, noirs, No. 1/4 à 12;
Echarpes barrèges, blanches et couleurs assorties;
Coutil fil blanc, une belle qualité;
Indienne, dessins nouveaux; Cotonnade à pantalons;
Gants en coton, noirs, blancs et couleur, pour homme et femme; Bas coton bleus, bas prix;
Chaussettes tricotées, blanches et unies;
Aiguilles et aiguilles de Warren;
Un assortiment de bourse en soie.
Dentelle soie noire riche; do coton noire;
Arabian fils, fantaisie pour vestes;
500 pièces brin fil 4/4;
500 do do coton 8/4. 9 yards.

5 mars DUFOUR, DURAND & Co, 35, Chartres.

Marchandises Sèches.

FETTER & BOYD,

No. 7a, RUE GRAVIER,

VIENNENT de recevoir un très grand et élégant assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, d'un nouveau goût, telles que

Linons, jaconat de fantaisie, mousseline imprimée, balzorine, gingham, mousseline, barège noir et de fantaisie, indiennes et calicos d'un nouveau style, cotonnade bleue, à carreaux et ombrés, ginga, drilling, denims, craukies, [illegible] toile et coton à draps, [illegible] nappes damassées, tapis de table, [illegible] fil [illegible] Stripes Choctaw et Georgia, batiste [illegible] gants, mouchoirs soie de fantaisie, cravates, bretelles, chemises en soie et mérinos, chaussettes en coton, dentelle, entre-deux, rubans soie à coudre, boutons, coutil à matelas, bobinet pour moustiquaires, casimir, drap, jeans du Kentucky, épingles, fil, mouchoirs en indienne, mouchoirs pour Indiens et à nègres, mouchoirs soie et batiste, mélanges mexicains, diapré de Russie etc. etc.

Le tout offert en vente à très bon marché pour du comptant, ou de bons billets.

17 mars

A LOUER.—Le magasin situé No. 9, rue Front Levee entre Bienville et Douane, et le haut de la maison située rue St Philippe, No 43, entre Condé et Royale. On pourra entrer en possession immédiatement. Le loyer sera modéré. S'adresser à

27 mars—12 J. KOHN, au Merchants Exchange rue Royale.

MAGASINS A LOUER—Le beau magasin à quatre étages et à l'épreuve du feu, situé rue de la Commune, No 36. S'adresser à

NORTH & BROTHERS.

PEINTURES &c.—1000 barillets blanc de plomb, à l'huile ... [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co Agents généraux des Manufactures. No 20, Vieille Levée.

[illegible] Lundi, [illegible] avril 1846. [illegible]

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.

On commencera à 7 heures.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

A L'ARMORY-HALL, JEUDI SOIR, 9 AVRIL.

ORLANDO GUILMETTE, premier-baryton des sociétés Philarmoniques, de New-York et de Philadelphie, aura l'honneur d'offrir aux amateurs de musique,

UN CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Dont les morceaux sont des meilleurs auteurs modernes. Dans cette soirée, il aura le concours des premiers talents de la ville.

Pour plus amples détails, voir les programmes. Billets d'entrée—Une piastre. On peut en obtenir chez les principaux libraires et aux Hôtels St. Charles et Saint Louis. 7 avril—3

ORCHESTRES DE BALS.

MONSIEUR F. A. LEGENDRE, chef d'orchestre de la Salle St Louis et de celle du Bataillon Washington, offre ses services pour Soirées, Bals, Noces, Réunions, etc. M. Legendre est à même d'exécuter les quadrilles les plus nouveaux, les waltz, les plus en vogue. Ses prix seront des plus modérés.

S'adresser, rue Dauphine, No. 224, ou au bureau des salles précitées. 30 dec—3m

AVIS AUX MILITAIRES.

LES membres du YAGER BAND, informent respectueusement les militaires de la Nouvelle-Orléans, qu'ils se sont formés en corps qui sera connu à l'avenir sous le nom de NEW ORLEANS BRASS BAND, et que s'étant pourvu d'un bel uniforme, ils seront à même de faire de la musique pour les militaires, les corps civils, les bals, réunions et sérénades.

On pourra laisser un mot au magasin de musique de M. John Lindner, No. 47, rue de Chartres, à celui de M. B. Casey, encoignure Commune et Camp, ou chez M. C. Hopf, chef d'orchestre du corps, No. 257, rue Conti, et le corps de musicien se rendra au lieu et à l'heure qu'on désirera l'avoir. 21 jan—90

AU MAGASIN FASHIONABLE,

RUE DE CHARTRES, No. 123.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur sieur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.

Drap réduit noir, bronze, bleu, cap de Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs,
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.

Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode,
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.

Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemirés de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cora, dessins nouveaux;
Caleçonade toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.

12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci après:

Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique,
Tapis de billard &c. &c.

Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier genre de Paris.

25 mars L. A. & W. BARBARIN.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT,

149, RUE DE CHARTRES.

OLD NICK & GRANDVILLE—Petites misères de la vie humaine, 1 vol. illustré,
E. Sue—Mathilde, édition illustrée, 2 vols.
E. Sue—Juif Errant do do 4 vols.
E. Sue—Mystères de Paris, édition illustrée, 4 vols.
Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, 1 fort vol. grand in 8o.
Bon jardinier pour 1846, et planches,
Nysten—Dictionnaire de Médecine, 1 vol. grand in 8,
Buchan—Médecine Domestique, 5 vols.
Louis de la Berge—Compendium de médecine 6 v. gr. 8
Ch. Fourier—Œuvres complètes, 6 vols.
Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire,
" Plans et cartes pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire. Bescherelle. La Femme jugée par les grands écrivains. A. Boucher—Histoire des Jésuites.
E. Sue—Le Juif Errant illustré en livraisons, reçu les livraisons du No. 70 à 80 fin. Vie des Saints, édition illustrée, Revue Pittoresque—3ème année. E. Brifaut—Le Secret de Rome. Maison Rustique, nlle. édition, 5 vols.
Lacroix—Mystères de la Russie, 1 vol. Raspail, Manuel de la santé, 1 vol. Gayarré, Histoire de la Louisiane, 1 vol. Galerie Napoléonienne. E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera. Philidor—Traité du jeu des Echecs.
Philippe Strauss,
Pelet de la Lozère—Histoire des E. Unis, 1 vol.
Cazotte—Le Diable amoureux, 1 vol,
Lavallée—Histoire des Français.
L. Huart & Chs. Philippon—Parodie du Juif Errant.

Aussi:—Un choix considérable d'ouvrages nouveaux, Livres pour écoles et collèges, en anglais et en français, Livres de médecine, chimie, pharmacie, anatomie, droit, de géométrie, arithmétique, mathématique, astronomie, physique, algèbre, ouvrages sur toutes les sciences, classiques latin-français; Collection de Manuels; Livres pour enfans et de Piété; Livres de prières; Livres latins, grecs et anglais; Livres espagnols; Fournitures de bureaux, Registres, papier, encre, plumes en gros et en détail.

26 mars

Aux dames Créoles et Françaises de la Nlle-Orléans.

M. KERNAN,

No. 30, rue de Chartres,

ENCOIGNURE de la rue de la Douane, annonce aux dames de cette ville, et étrangères, qu'il vient de recevoir son assortiment pour le printemps et l'été, de marchandises de fantaisie, provenant des dernières modes de Paris, dans le goût le plus riche et le plus élégant. Cet assortiment se compose comme suit:

Soierie riche pour printems, nouveau genre,
do noire, rayée, ondé et Pékin, très forte
do alépine, de couleurs, de toutes largeurs
Arundes 4/4, unies et rayées, très riches,
Foulards de soie, noir et couleur,
Barèges de couleur, extra riches et ombrées
Balzorines do do [illegible]
Batiste de soie, à carreaux et ombrée, nouvel article
Mousselines Lama, ombrées et unies
do barège et balzorine en coton
do suisse, peinte et brodée
Robes brodées en dentelles fil, très riches
do de mousseline brodée, très riches, à volants
do de satin brodé, pour mariage,
Echarpes et berthes en dentelle
do et mantilles de mousseline brodée
do de barège et Hernani, nouveauté
Dentelles brodées, noires et blanches,
Cols et collerettes de Paris, brodés,
Pèlerines et canezous do do en dentelles,
Chemisettes et manchettes brodées,
Gants de Paris, chevreau, filets, dentelles, et mitaines,
Eventails très riches, montures en ivoire,
Corsets et parasols français, genre nouveau
Jupes en crinoline, coupe toute nouvelle
Mouchoirs de batiste, brodés, à vivres et ourlets
Bas de soie anglais, à jour, brodés très riches
Bas de soie noirs et blancs unis
do do do pour demoiselles

24 fev—1 30 rue de Chartres

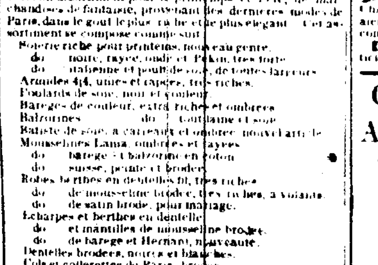

BAGUES GALVANIQUES,

FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertiges, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, nevralgie, tremblemens, étourdissemens, couleurs de poitrine, points de côté, débilité générale*, et de toutes les affections nerveuses. Dans tous les cas de Dyspepsie, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, ou les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifiants, de Christie. Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.

29 janv—2m

J. FEYTEL.

Encoignure Chartres et Conti.

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir du Nord, un superbe assortiment de MONTRES et de PENDULES, qu'il vendra à des prix très modérés. Tous ces articles ayant été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France, une grande variété de BIJOUTERIES comprenant une infinité d'objets pour Dames, ainsi qu'un beau choix d'ARTICLES DE FANTAISIE.

5 fev—2m

DETENU à la geole de police de la municipalité No. 3, depuis le 17 du courant, une mulâtresse nommée LOUISE, se disant appartenir à M. Graihe, demeurant dans la 1ère municipalité, elle est agée de 18 à 20 ans, taille de 4 pieds 11 pouces, ne parlant que le français.

Le propriétaire est requis de réclamer ladite esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.

Nouvelle Orléans, le 22 mars 1846. M. HERNANDEZ,

23 mars—10 2nd. lieutenant et geolier

DROGUES ET MEDICAMENS, à vendre par le soussigné: moutarde créole, noire; gomme arabique; gomme sénégal; pâte pectorale de Regnault, véritable; pastilles de Vichy; pilules du Dr. Frank, Sulfate de quinine français; do ditto américain, Cantharide française, tête de pavots, belle, Orge mondé, beau; the vulnéraire suisse, 26 mars P. CUBACHS, enc. St Philippe et Condé

AVIS aux Marchands de la Campagne.—Un grand assortiment de drogues à vendre par le soussigné: Indigo pour la cotonnade; couperose; crème de tartre; sel d'epsom; jalap en poudre; ipéca do; calomel anglais, do américain; sulfate de quinine français, do do américain; purgatif de Leroy, véritable; vomi-purgatif de Leroy, do. F. CUBACHS, 10 mars Encoig. Condé et St Philippe.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Stafford, de Bordeaux [illegible]

[illegible] DE NOUVEAUTÉS [illegible]

WEST, OLIVER & WOODLEY [illegible] leur vaste assortiment de Marchandises [illegible] York, No. 130, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine,
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Pinchew, et gros de Naples ondé,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassés.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivieres; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.

AUSSI—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 28 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No 10, Rue du Canal.—[Paulding-Row.]

Entre les rues de la Vieille Levée et Chartres, Manufacture No 98, Broadway street, Newark, N. J.

ONT reçu par les navires Louisa, Louisville, Thetis, Rolla-Holmes et Auburn, l'assortiment de MARCHANDISES SECHES, qu'ils offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, POUR DU COMPTANT.

HABITS ET LEVITES—De style, à la comte d'Orsey, à l'Albertinos paletots, habits de travail, à la quaker et de sacs,

PANTALONS—De style—avec et sans strape.

ETOFFES—Mérinos français, anglais et allemands, noirs; cachemirette noire, grise et verte; casimir croisé de fantaisie et drap noir léger; coutil fil uni, à raies et à carreaux; union drilling et toile, alpacca noir, circassienne, thibet anglais et drap d'été; cotonnade Log-Cabin, Kremlin et Crumbley; cotonnade unie et à raie, jeans imprimés, &c.

Gilets—A châles, collets droits, croisés, &c.

ETOFFES—Satin noir et bombazine; piqué de Marseille blanc et à dessin; cachemire d'été, Valencia et poil de chèvre.

CHEMISES—En toile, en coton avec devant en toile, do en étoffes à raies bleues, noires et rouges; caleçons et caleçons en calicot, gingas, coton écru et blanc, et tricot.

200 douz. BRETELLES en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines.

Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à examiner les marchandises ci dessus avant d'effectuer leurs achats ailleurs. Ils offrent à vendre à très bon marché le peu d'articles qui leur restent.

5 fev GARTHWAITE, PAYAN & Co.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici, alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux, habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, châle à petits dessins ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline, chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.

18 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

Quincaillerie à bon marché.

LE soussigné se retirant positivement du commerce de quincaillerie offre en vente à des prix excessivement réduits, toutes les marchandises contenues dans son magasin connu sous le nom de LABRAT & CHARBONNET, rue de la Vieille Levée entre Conti et Bienville No 44.

Cette vente étant positive, les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, les entrepreneurs, les ouvriers et les particuliers, y trouveront leur avantage tant pour les prix que pour la qualité des marchandises.

16 fev—60f LOUIS LEBLAU.

AUX DAMES!

Modes nouvelles de printemps marchandise fraîches et du dernier goût, d'importation directe, à vendre en gros et en détail au No. 61, rue de Chartres. Robes de Paris, article de printemps, nouveau genre, 10 caisses de mousselines imprimées, brochées, ginghams, mousseline de deuil, voiles de dentelles, gants do, nouveau genre rubans, plumes, fleurs, bonnets, chapeau de paille d'Italie, de riz, sparterie, &c. &c., cols, chemisettes, barège organdis, bas d'Ecosse, calicot, broderies, &c. &c. STILLMAN & Co

16 mars—2 m 61 Chartres.

OMBRELLES.

300 douzaines Ombrelles Polka nouvelles figures et rayées, petites ombrelles pour [illegible] pour demoiselles à franges do. [illegible] Chinois, do. de toutes nuances et les plus choisies qui aient jamais été importées de France. A bas prix pour du comptant, chez STILLMAN & Co., 61 Chartres.

Les Dames feront bien de venir examiner ces articles avant d'acheter ailleurs. 16 mars 2m

COMESTIBLES,VINS

A VENDRE par les soussignés, pour clore des factures,

24 caisses véritable Kirsch de Suisse,
200 paniers Anisette sarlon de Bordeaux
50 paniers Guignolet d'Angers,
100 mille bouchons pour pintes
100 mille bouchons fins ordinaires,
50 caisses Eau de fleurs d'oranger,
10 estagnons Eau de fleurs d'oranger,
20 caisses liqueurs assorties, 1/2 et 1/4 de bouteilles,
10 do bonbons, peintures verte de Paris,
5 jarres de vernis,
50 douzaines chemises de Mulhouse, en couleur
100 paires de bottes françaises
100 chapeaux de soie. DUDOUYT & TEULADE

20 mars 13, rue Toulouse.

DIVERS—4o barriques huile de blanc de baleine d'hiver, (Brice) 500 tambours figues de Smyrne. Vinaigre de Smyrne, 500 onces quinine; 20 surons indigo Carracas, 100 barils sel d'Epsom raffiné de Baltimore; 50 barils de salpètre raffiné, 10 barriques garance allemande; 300 gobelets Nouvelle Angleterre; 50 quarts vin d'Oporto véritable, 50 dito vin de Madère et de Marsala, à vendre par W F VREDENBURGH & Co

4 mars 20 Vieille Levée

LIQUEURS—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages et a en magasin,

50 barils brandy du Nord, 30 do genevre marque double ancre, 25 do genevre de Rock Spring, 100 do eau de pêche supérieure de Baltimore; 20 barils vieux whiskey de Monongahela, 20 do whiskey de Seigle, 12 do vieux whiskey Bourbon, 10 barils huile pour tanneurs, à vendre par

9 fev SMITH BRYAN, 29 Douane

A VENDRE par le soussigné les articles suivants

50	Barriques de vin rouge,	de	St Julien
35	do	de	St Emilion
20	do	de	St Estephe
20	do	de	Margaux,
30	demi barriques do	de	Pauillac,
20	do do	de	Margaux
50	do de vin blanc,	de	Haut Sauterne,
200	Caisses de 12 bouteilles de vin rouge, Médoc		
60	do	de	Margaux;
50	do de vin blanc,	de	H Sauterne,
85	do de 24 demi bouteilles,	de	do
8	Futailles Eau de Vie de Cognac fine Champagne très vieille		
20	Caisses Cerises à l'Eau de Vie		
50	Paniers d'huile d'Olives,		
10	Caisses prunes à l'Eau de Vie;		
10	Balles de bouchons, diverses qualités;		
5	Futailles fil à voile en petites pelottes;		
10	Caisses de 48 demi boites Sardines à l'huile		
50	Paniers de 100 chaque, bouteilles vides &c.		

14 fev EDOUARD LARRONDE, 86, rue St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné —125 caisses kirsch 1ere qualité, 100 caisses absinthe suisse (Sauvageot & Brunston) 25 caisses vieux Madère, 24 demi bouteilles à la caisse; 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 caisses Maraschino de Zara; 250 caisses muscat de Frontignan, 300 paniers huile de Flagniol en grandes bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, 150 paniers huile de Bordeaux, grandes bouteilles; 300 caisses liqueurs.

9 mars S V BARRETT, 88 Vieille Levée et 21, Gravier

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles suivans, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseilles et New-York:

50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
10 do Château Margaux,
10 do do supérieur,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
50 barils vin de Porto, 50 barils vin de Madère
15 barils vieux Madère,
10 pipes eau-de-vie de La Rochelle,
25 quarts pipe vieux cognac,
150 caisses liqueurs assorties,
40 caisses savon de Castille,
150 do vin rouge de Bordeaux, article supérieur,
50 mille cigares, dos amigos,
50 caisses Curaçao, 50 caisses marasquino,
300,000 bouchons fins,
25 barils vieux Monongahela whiskey,
50 paniers huile, d'olive.
20 caisses Kirch vin,
20 do absinthe Suisse, 30 sacs café Rio,
10 douz. Moutarde de Maille, à vendre par
30 mars P. LONGIS, No. 116 rue Royale.

CIGARES—10,000 Regalias Mahonera 1ra; 35,000 regalias, Havana 1ra; 16,000 regalias 1ria; 25,000 Regalias Sazerai; 35,000 Regalias Liguria, 22,000 Regalias Palma 1ra; 9500 do do 2da; 3250 Canones Palma 2da; 18,750 Millar Palma 1ra; 12,500 do do 2da; 10,000 Regalias Urraca; 9000 Regalias Cruzado; 2250 Imperiales regalias Palma; 30,000 Prince Albert, 20,000 Regalias Rionda 1ra et 2da; 15,000 Regalias Reforma 1ra; 9300 Regalias Juanita; 7250 regalias Cometa; 30,000 regalias Aurora, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.,

30 mars 34 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Strafford, de Bordeaux—25 demi barriques Médoc; 30 barriques Montferrand; 16 barriques Haut Brion; à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.,

30 mars 34, Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—30 barils marque de l'aigle 1re qualité, en débarquement du navire Strafford, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.

30 m 34 Tchoupitoulas

CUIR A SEMELLES—12 rouleaux en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,

30 mars 34 Tchoupitoulas

TOILES—Un assortiment général de Toiles d'Irlande 4/4 et 7/8, en pièces et demi dito; Toiles à draps; Brin de fil à moustiquaires, &c. à vendre par

30 m VANCE & LEPPER, 94 Bienville

DENIS COUTEAUD, MARCHAND-TAILLEUR, No 25 encoignure Vieille Levée et Bienville, a l'honneur d'informer ses amis et le public que s'étant assuré les services de M. Picot, si avantageusement connu en ville, il continuera, comme par le passé, à faire toutes espèces d'habillemens qui sont le rapport de la coupe et du fini ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont des plus modérés.

Il a aussi le plaisir de faire savoir à ses nombreux amis qu'il vendra aux prix les plus réduits, les articles suivans, provenant des derniers arrivages d'Europe et du Nord.: Paletots, Redingotes, Pantalons, Gilets, Chemises, &c.

18 jan—60

HABILLEMENTS D'ÉTÉ.

MAGASIN DU SUD, 193, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE.

JE reçois maintenant, directement des manufactures de New-York, les articles ci-après, par les navires Orleans, Vicksburg et Oswego:

HABITS ET REDINGOTES de drap d'été, noir, brun et de fantaisie, mérinos et cachemire d'été.

HABITS DE TRAVAIL en mérinos et différentes étoffes de [illegible]

[illegible] JOHN [illegible], Jr.

[illegible] 7 avril [illegible]

[illegible] la Cour de Circuit des Etats-Unis [illegible] Chemin à Coulisses de la [illegible] Carrollton, et l'autre pour certaines [illegible] de propriété faites par les faillis au dit Kohn, [illegible] raisons données dans la dite pétition, et croyant [illegible] de l'intérêt des créanciers de faire le compromis [illegible] par lequel l'assignée abandonne les réclamations [illegible] le dit Kohn, qui consent à payer la somme de deux [illegible] piastres en abandonnant toutes réclamations sur [illegible] dividende comme créancier de la faillite, les conditions du compromis étant plus amplement décrites dans la dite pétition.—Il est ordonné qu'une audition de cette affaire ait lieu le samedi 18 avril, à 10 heures, jour et heure, auxquels les créanciers, le failli et toutes autres personnes y intéressées, pourront comparaître et déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande faite dans la pétition ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour, N. R. OENNINGS,

7 avril—7 et 17av Greffier

Succession de Julien Trotteau.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SAMEDI onze avril 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 février 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Julien Trotteau:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Bons Enfans, Amour et des Français, désigné par le No. deux sur un plan fait le 12 décembre 1835 par Joseph Pilie, et ayant mesure anglaise 25 pieds 7 pouces de face à la rue Amour, la même dimension sur la ligne du fond, sur environ 119 pieds.

La moitié du lot No. trois du dit ilet, contigu au lot No. deux ci-dessus décrit, la totalité du lot mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue Amour, sur 112 pieds de profondeur; la moitié du dit lot à prendre du côté du lot No. deux.

Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS,

9 mars—3 Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Antonio Boutino—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jerome Rivière administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS,

2 avril—3f en10 Register des Testaments

Gilbert S. Hawkins vs. J. Breedlove.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable A. Walker, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le sept avril 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur à un certain procès, No. 7,090, du docket de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, intitulé "J. P. Breedlove vs. Theo. McCaleb" dans lequel, jugement a été rendu pour la somme de $818, 07 avec intérêt et frais. Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions: comptant. C. CLAIBORNE,

26 mars—3 Marshal

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession d'Augustin de Angels, décédé—L'exécuteur de cette succession ayant enregistré un compte final de son administration, toutes personnes sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte ne serait pas homologué et l'exécuteur déchargé.

2 avril—3en10 PERSIFOR F. SMITH, juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Je certifie par le présent que le 2 décembre 1845, jugement a été entré en cette Cour, dans cette affaire, sous les noms et chiffres suivants, savoir—No 16,842—Madame J. N. Depouilly (Laurence Dugny) contre son mari.—Décret. Il est ordonné, adjugé et décrété que les parties dans ce procès soient séparées de biens, et que la demanderesse recouvre du défendant la somme de trois mille francs, la quelle en monnaie fédérale forme le montant de cinq cent soixante huit piastres et quatre-vingt onze cents. mes, avec intérêt de la date du jugement et hypothèque conformément à la loi, et de plus, que le défendant paie les frais.

Nouvelle Orléans, 6 décembre 1845.

(Signé) CHARLES MAURIAN, Juge.

Jugement enregistré dans le docket des jugements, page—

En témoignage de quoi, j'ai aux présentes donné ma signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 9ème jour [L. S.] de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit-cent-quarante-cinq, et la 70ème année de l'Indépendance des Etats-Unis.

LOUIS R. COURTIN, Dép. Greffier

9 mars—3f en30

IL a été conduit aux épaves de la troisième municipalité, un CHEVAL créole, gris, ayant selle et bride [illegible]

UNE VACHE rouge, ayant les deux oreilles coupées, marquée S sur la hanche droite, M P marques sur la corne droite, et une marque particulière sur l'autre corne. UNE VACHE rouge, front blanc, ventre et queue blancs, une marque visible.

Si ces animaux ne sont pas réclamés dans dix jours de cette date, ils seront vendus à l'encan, le samedi suivant conformément aux ordonnances.

3 avril—3en10 M. PRADOS gardien des épaves.

AVIS.

IL a été conduit chez le soussigné, syndic de la deuxième section de la paroisse de Saint Bernard, deux CHEVAUX americains, un alezan, une étoile blanche au front, une petite bosse à la jointure du pied gauche de derrière. L'autre bai brun, étoile, noire, le pied gauche de derrière blanc, aux jambes pelées, ferre des quatre pieds.

Un Cheval créole bai, front et museau blancs, étampe à la cuisse gauche A F. Si les dits chevaux ne sont pas réclamés d'ici au 20 d'avril courant, ils seront vendus le même jour, à l'encan à dix heures du matin, par le soussigné. Paroisse de St. Bernard, 3 avril 1846.

3 avril—3en15 MANUEL SERPAS, syndic.

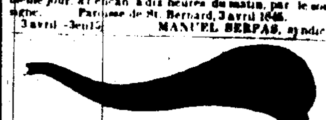

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix, et par la voie de la Havane, quatre mille SANGSUES ESPAGNOLES, [illegible] vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER

Entre Condé et Levée, près de l'Hotel des Monnaies, No. 46. 2 av

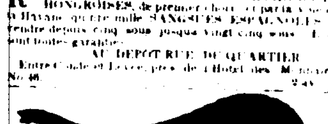

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe des SANGSUES HONGROISES & SUÉDOISES, qu'il vend toujours aux prix ordinaires, à ses dépôts, rue de Chartres No 187, et rue St Charles No. 42

4 av J. B. RUSCONI

SANGSUES.

10 MILLIERS sangsues hongroises, reçues par le navire Acasto, venant de Bordeaux et à vendre à des prix modérés à l'entrepôt, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No 86, continuation de la rue Royale

6 fev J. P. SOUBIRAN

DROGUES ET MEDECINES,

REÇU par le navire Bargrave, venant du Havre, et en débarquement, savoir: Quinine français—drawback; Sangdragon, pois d'Iris; Papier d'Albespeyres, dito de Vee; Bougies et sondes assorties en gomme élastique; Vitriol de zinc, [illegible] Lactate de fer, 20 caisses savon de Castille; Capsules de Mothes, [illegible] Poudre de Rogan, dito de Vallet, dito de Larigue; Grains de santé de Frank, Robert de Laffecteur, sondes de Mayor assorties; Poudre de Seltz de Quesneville; Sirop de Boizant, dito de Lamouroux, Elixir de Guillé, à vendre chez

BERTRAND & SIBOR,

Encoignure Royale et Bienville.

4 avril

EN débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:

40 barriques Vin rouge,
100 caisses Cerises;
40 caisses Abricots à l'eau de vie,
25 caisses Prunes do.
25 caisses Curaçao, grand modèle;
30 boites Peintures vertes, à vendre par
DUDOUYT & TEULADE.

3av

MARCHANDISES FRANÇAISES.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Octavius, du Havre—Trois caisses jaconats nouveau genre; trois caisses balzorine nouveaux dessins riches; six caisses barèges de Paris, modèles pour 1846; une caisse barège vert pour voiles; six caisses coutil blanc, qualité supérieure; huit caisses cotonnades nouveau genre; quatre caisses mouchoirs madras.

Aussi Beaucoup d'autres articles français et anglais, qu'ils offrent à vendre en gros à des prix très modérés.

H. DE GOER & RIFFLARD,

3 avril. 21, Magasins

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brana, l'écurie située rue Bourbon, No. 119, près la rue St. Louis. Comme leur prédecesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, rue Bourbon, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

CIGARES de la Havane—44,000 Regalias, la Cabana en débarquement du brick Tio, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

PICADURE—6 barils en débarquement du brick Tio, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses blanc, jaune et terre, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

GRAINES pour oiseaux—20 sacs et barils à vendre par B VALLS, 26 Commune.

BOUCHONS—En sacs de 1000, à vendre par B VALLS, 26 Commune

GENIEVRE de Hollande (Swan brand)—3 pipes, à vendre par B VALLS, 26 Commune

VIN de Jerez, supérieur, en barils de 8 galons, à $2 le gallon, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

GUABA—Pâte et gelée à vendre par B. VALLS, 26 Commune

HUILE d'Anis à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

CIGARES de la Havane—250,000 des meilleures manufactures, importés et à vendre par B VALLS, 26 Commune.

TABAC de la Havane—26 balles de la Vuelta de Abajo, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

VIN doux d'Alicante—à vendre par B. VALLS, 26 Commune

NOIR ANIMAL—20 barils, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

A VENDRE au débarquement du navire Strafford, venant de Bordeaux:

4 demi pipes cognac fine champagne, Olivier,
4 quart do do do do
30 barils vinaigre de vin blanc, par
DARAN, QUEYROUZE & Co,

24 mars 11 et 13 St. Louis

TOILE A DRAPS—De 10 et 12 quarts de large, d'une qualité très recherchée, à vendre par NORTH & BROTHERS, Encoignure Magasins et Commune

ROBES DE BAL NOUVELLES.

Mme. VINCENT,

Rue Royale, encoignure de la rue Conti,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, une addition à son bel assortiment de nouveautés, consistant en:

Robes Mousseline brodées, blanches et en couleur,
Dito Barèges et Balzorines ombrés et brochés;
Dito Popeline et Chaly Cardoville.

Aussi, en magasin: Un grand assortiment de Chapeaux de dames, Manteaux, Chales, Mantelets, Echarpes, Cachemire d'Ecosse, Solories noires et en couleurs, Mousselines de laine pour enfans, Mouchoirs de batiste, Cols et Pèlerines brodés, Ombrelles Lavallière, Rubans, Dentelles, Eventails, Gants de peau, soie et filet; Poupées riches assorties, ainsi qu'une grande variété de Boutons d'acier dans toutes les grandeurs.

Mme. V. désirant écouler au plus vite son stock d'hiver vendra toutes ses marchandises à des prix modérés.

23 dec—

A VENDRE par le soussigné au débarquement du Queen Victoria, du Havre,

1 caisse Barèges hautes nouveautés,
2 do coutils fins,
2 do mousselines blanches Suisses,
2 do chapeaux paille de riz et d'Italie.

L. H. RICHARD, [illegible]

[illegible] VANCE & LEPPER, 94 Bienville

VENTES [illegible] VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

[illegible] par le [illegible] de Plaquemines.

MARDI, 7 avril, à midi, il sera vendu à l'encan, dans la rotonde de la Bourse St.-Louis, les deux esclaves suivans:

JOHN [illegible] Congers, âgé d'environ 25 ans.

WARRICK alias Henry, âgé d'environ 28 ans.

Conditions: Un quart comptant, et la balance en deux paiemens égaux, dans un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par une hypothèque sur les dits esclaves.

L'acte de vente sera passé pardevant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 avril—1

Succession de Charles Walker.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

SAMEDI, dix huit avril 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, et en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, en date du quatre avril 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles Walker:

Un jugement rendu par la Cour du Premier District Judiciaire, en faveur du défunt contre William McCook, le dix-neuf décembre 1838, de la somme de $1,300.

Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS,

7 avril—3 Register des Testaments

Vente Judiciaire par le Register des Testaments.

SUCCESSION DE FEU JEAN VALERY DELASSIZE.

LUNDI, le onze mai 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la Nouvelle Orléans, en date du six avril courant, il sera vendu, à la Bourse de la Cité, pour le compte de la sus dite succession,

1o. Un nègre esclave, nommé GEORGE, âgé d'environ 38 ans, ayant une de ses épaules disloquée, un peu jardinier, actuellement marron.

2o. Tous les droits, titres et intérets du défunt, dans et à deux jugemens rendus en sa faveur contre John Watkins, par la Cour du Second District Judiciaire pour la paroisse de St. Jacques; l'un pour $3,000, avec l'intérêt légal depuis le vingt six octobre 1840 jusqu'au paiement, l'autre pour $2,000, avec intérêt à raison de dix pour cent par an, depuis le trois décembre 1840 jusqu'au paiement.

Il a été levé par exécution sur ces deux jugemens, les deux sommes suivantes, savoir:

$1,342 45 le 11 août 1843, par le shérif de Jefferson,

et 642 30 le 28 septembre 1843, par celui de la Nouvelle-Orléans.

Ensemble $1,984 75. Ce montant doit être crédité sur les deux jugemens, qui seront vendus ensemble en un seul lot.

3o. Un morceau de terre, contenant 479 acres, situé au Bayou Volant, à son embouchure dans la baie de la Mobile, comté de Baldwin, Etat d'Alabama, sur lequel une manufacture de poterie était ci-devant établie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le tout conformément au plan qui en a été dressé par John James, député arpenteur des Etats-Unis, et qui est déposé dans la Cour du comté de Baldwin, ainsi qu'il appert de la copie certifiée, qui en a été délivrée par le greffier de la dite Cour, le 5 octobre 1838.

CONDITIONS: payable comptant.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, devant Théodore Guyol, notaire public, en l'étude duquel sont déposés (pour l'inspection des amateurs) les titres et la créance à charge de John Watkins, ainsi que les titres et plans de la terre au Bayou Volant.

7 avril—7 31av et 11mai

Succession de Jean Valery Delassize.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, vingt sept avril 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mars courant, il sera vendu à la Bourse de la Cité, pour le compte de la susdite succession,

Tous les droits, titres et intérêts du défunt dans et à trois différentes concessions de terres dans la ci-devant province de la Floride Occidentale, qui lui ont été concédées par le gouvernement Espagnol, savoir:

1o. La 1re une concession à titre gratuit, de cinq cents arpens, colloqués sur la rive occidentale de la rivière Comite.

2o. La 2de une concession à titre onéreux, ou plutôt une vente de dix mille arpens, colloquée entre la rivière Comite et Sandy Creek.

3. La 3me aussi une concession à titre onéreux, ou plutôt une vente de quarante mille arpens, colloquée sur cinq différentes pièces de terre savoir:

6,400	Six mille huit-cent quatre vingt huit arpens sur la rive gauche de la rivière Tanchipabo, 31 degrés de latitude Nord.
9,296	Neuf mille deux cent quatre vingt seize arpens sur la même rive de la même rivière, cinq milles au Sud du 31me degrés.
8,176	Huit mille cent soixante seize arpens à 11 1/4 milles du 31me degrés.
12,544	Douze mille cinq cent quarante quatre arpens sur la rive gauche de la rivière Tanchipaho, à 17 milles du 31me degrés.
3,096	Trois mille quatre vingt-seize arpens sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière Chifonté faisant face au Sud au Lac Pontchartrain.
40,000	

Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant M. Théodore Guyol, notaire public, dans l'étude duquel se trouvent déposés les titres et les plans, pour l'inspection de ceux qui se proposent d'enchérir à la vente. W. F. C. DUPLESSIS

25 mars—3en30 Register des Testamens

William N. Mercer vs. Joseph A. Beard.

COUR DE DISTRICT.—No. 24,604.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'offrirai en vente publique à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, mercredi huit avril 1846, à midi, Tous les droits, titres et intérêts de Joseph A. Beard, à la société commerciale et d'encan, sous la raison de Beard, Calhoun & Co.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions: Comptant JOHN L. LEWIS,

27 mars—3en15 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Joseph Thomas versus Eliza Weissenfels, veuve de Joseph Thomas et al.

COUR DE DISTRICT.—No. 23,245.—Vente pour effectuer un partage.

En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, mardi sept avril 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

QUATRE LOTS DE TERRE, situé dans l'ilet formé par les rues Poydras, Perdido, St John, St. Peter, 2de municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans: lesquels lots sont désignés par les Nos. Un, Douze, Dix-huit et Dix-neuf, et sont des dimensions suivantes, savoir:

Le lot No. 1 mesure 74 pieds 8 pouces de face à la rue St. John, 132 pieds 4 pouces et 3 lignes du côté de la ligne la plus rapprochée de la Perdido, 73 pieds 2 pouces de l'autre côté de la ligne adjoignant le lot no. 2, sur 81 pieds et 4 lignes sur le derrière laquelle ligne de derrière est irrégulière et est bornée par le lots Nos 17, 18 et 19 et une petite partie du lot no. 16; ensemble avec la maison en briques qui se trouve construite et qui est maintenant louée à raison de $53 par mois et payable d'avance.

Le lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur [illegible]

[illegible]

Conditions de la vente—Un quart comptant et la balance à un crédit de un, deux, trois, quatre et cinq ans, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du jour qu'ils seront faits jusqu'à leur paiement, [illegible]

A. SIDNEY LEWIS, Shériff de la Cour de District

N. B.—A l'effet d'éviter tous délais, les acquéreurs devront être préparés à remplir les conditions de la vente lesquelles seront mises en force le jour de la vente.

A. SIDNEY LEWIS, Sheriff de la Cour de District

2 mars—3en30

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 7,877. D. K. Withers vs A. G. Switzer & Co.—En vertu d'un ordre daté du 30 mars dernier, et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente sur les lieux à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, mardi le quatorze avril 1846, à dix heures du matin, 300 tarils génisse "leaf No. 1," R. McAlister, Packer, St. Louis (R.) & K.

86 do "Prime leaf No. 1" B. Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,

2 avril—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 6,450—John Nicholson, syndic of George W. Pritchard et G. W. Pritchard & Co. vs. Andrew Hodge, Jr.—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le mardi, 14 avril 1846, à midi,

37 actions du fonds capital de la Compagnie de la Presse à Coton d'Orléans.

Saisies dans l'affaire ci dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS

2 av—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Manufacture de Brosses de la Nouvelle Orléans,

No. 25, RUE DU CANAL.

J. HUFTY & Co. appellent l'attention des détaillans et du public en général sur leur grand assortiment de brosses de toute première qualité. Comme ils manufacturent eux mêmes ils peuvent les vendre à meilleur marché que n'importe quelle maison de cette ville. Ils remplissent les ordres qu'on leur donne.

Ils ont aussi en mains, des soufflets de forge, de toutes grandeurs, garantis.

30 mars—1m J. HUFTY & Co. 25 Canal

RASPAIL.

MANUEL Annuaire de la Santé, à vendre à la librairie de LELIEVRE.

24 mars Encoignure Royale et Ste Anne

TRAITEMENT RASPAIL.

LES soussignés, seuls dépositaires autorisés par Mr. F. V. Raspail, offrent à vendre à MM. les pharmaciens et au public en général.

Le Manuel annuaire de la Santé ou Médecine et Pharmacie domestique par F. V. Raspail.

Aussi;—Tous les médicamens indiqués dans ce traité. Nota—Ce traitement obtient en Europe un succès prodigieux et mérité. F & J LACOSTE,

9 mars—30 105 Royale

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEX. DUMAS.

EDITION illustrée, beau format. On souscrit à la librairie de Vor. Hébert, 149, rue de Chartres. Prix de l'ouvrage complet bien relié $4

Payables d'avance.

N. B. L'ouvrage sera illustré par les premiers artistes de Paris. 17 mars

F. V. RASPAIL.

MANUEL ANNUAIRE de la Santé ou Médecine et Pharmacie domestiques, 1 volume in 18o, en vente chez VICTOR HEBERT, Libraire,

16 mars 149 rue de Chartres

HISTOIRE DE LA LOUISIANE,

PAR CHARLES GAYARRÉ.

PRESENTEMENT en vente à la Librairie de VOR. HEBERT, 149, Chartres.

2 fev

JACONATS Français—Le soussigné vient de recevoir 10 caisses Jaconats français, à la dernière mode, 3 dito Organdy, et 2 dito ginghams français. Ces marchandises seront vendues à des conditions très avantageuses.

9 fev D H HOLMES, 22, Chartres.

POIS de la Caroline—Importation directe—Reçu par le navire Arabian, de Charleston, 200 boisseaux de pois, de la Caroline (cow peas) à vendre à des prix modérés, au No 11, rue de la Commune, par WM DINN. 30 m

CAFE de la Havane—9000 sacs café à vendre par LAPEYRE, BARISPE & Co., 20, St-Louis.

19 m

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE à des prix bien au-dessous de tous ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.

27 jan ALFRED MONROE.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, de Bordeaux:

100 barils vin blanc haut Sauterne,
80 barriques vin rouge St Emilion et Montferrand 1844,
12 quarts pipes eau de vie de Cognac,
27 caisses fruits au jus,
71 boites moyennes truffes,
15 quarts boites, do
200 mil. bouchons pointus,
30 paniers bouteilles vides.

3 avril 147, Royale entre St Louis et Toulouse

SALSEPAREILLE—[illegible]

4 avril

VIN DE WERMOUTH—[illegible]

4 avril

A VENDRE [illegible]

24 mars

Marchandises Sèches.

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur.

MERCREDI, huit avril, à dix heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, au premier, No. 51 rue des Magasins:

Un bel assortiment de MARCHANDISES SECHES pour compte de qui il appartiendra, consistant en partie de

[illegible] Osnaburgs, 11 caisses Indiennes, divers genres
9 caisses drap Peytona, 8 do linseys, 4 do kerseys
2 balles couvertes blanches, 1 do bleue, 1 do verte
2 caisses étoffes de pantalons pour printemps
1 do mouchoirs pongee, 3 do [illegible], 2 do linon
3 do bas, étoffe à carreaux, parapluies et divers autres articles. 7 avril—2

Thé, Cigares et Indigo.

PAR SYKES & HYDE

A. DEVALL, encanteur

MERCREDI, huit avril, à quatre heures et demie, il sera vendu, sans réserve, au No. 25, rue Gravier, pour clore des comptes:

33,000 cigares,
643 boites de 6 livres thé poudre à canon
100 do 13 do do do
135 demi caisses pouchong
24 do do impérial
40 do do hyson supérieur
11 surons indigo. 7 avril 2

AUX CAPITALISTES.

Magasin de Valeur, rue Tchoupitoulas

PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS

MERCREDI, 15 courant, à midi, à l'Arcade Banks, il sera vendu à l'encan, sans réserve:

Un beau magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Hunter & Roffignac, 2de municipalité, mesurant 40 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Ce magasin est bâti avec les meilleurs matériaux et couvre une espace de 110 pieds de profondeur sur 40 pieds de face et ayant une de 10 pieds de profondeur sur le derrière. Cette propriété est située dans une des plus belles positions, près de la propriété de Mr. R. D. Sheppard, esq.

Conditions à la vente.

L'acte de vente pardevant Lucien Hermann, esq. not. pub., aux frais de l'acquéreur. 4 av—11

STEAM-BOAT BELLE CREOLE.

PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu mardi, 7 d'avril, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le bateau-à-vapeur BELLE CREOLE, bien connu comme paquebot régulier du Bayou Sara, avec ses agrès, apparaux et ameublements.

Les personnes qui désireraient investir leurs capitaux dans ce genre d'affaires ne pourraient rencontrer une meilleure occasion, la BELLE CREOLE étant citée comme un modèle de construction et d'élégance et tenant le premier rang parmi les bateaux du fleuve pour la vitesse.

Cette vente étant faite pour cause de liquidation sera positive.

L'acquéreur devra déposer entre les mains du notaire dans les vingt quatre heures après l'adjudication, la portion comptant, et possession ne lui sera donnée qu'après qu'il se sera conformé aux conditions de la vente.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 4 et 8 mois en billets endossés à la satisfaction de l'agent et portant hypothèque sur le dit bateau.

L'acte de vente pardevant Ed. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 mars—10

Maurice Cannon vs. ses créanciers.

PAR BEARD, CALHOUN & Co., Encanteurs

IL sera vendu à l'encan, lundi 13 avril 1846, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 3 février 1846, et sous la direction de Richard Richardson syndic des créanciers du dit insolvable.

Toutes les réclamations, comptes et billets abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers. Cette vente est positive.

Conditions—Un an de crédit en billet endossé à la satisfaction du syndic 20 mars

Succession de Mme Charlotte Whitehead

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

ENCANTEUR

IL sera vendu à l'encan, lundi 27 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans en date du 18 mars 1846,

Un certain lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Apollon, Navades, Calliope et Clio, mesurant 71 pieds 5 lignes de face à la rue Apollon, sur 104 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur, faisant face à la rue Calliope, avec la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 3. Les améliorations se composent d'une bonne maison bâtie en bois avec les meilleurs matériaux, convenable pour famille respectable. Une cuisine en briques à deux étages et autres améliorations.—Conditions 1/4 comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec intérêt de 6 pour cent par an et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 p. 100 par an jusqu'à paiement final.

L'acte de vente pardevant D. J. M. Kay, notaire public aux frais de l'acquéreur.

La rue Appollon vient d'être pavée et est payée. 21m

Vente de Propriétés d'une Grande Valeur.

MM. G. L. FUSELIER de cette paroisse et M. P. J. PAVY, de la Nouvelle-Orléans, offriront en vente publique, le lundi, 4me jour du mois de mai prochain, à 10 heures du matin, à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère de J. A. Dumartrait juge de paroisse et faisant l'office comme encanteur public dans et pour la paroisse Ste. Marie, à la résidence de M. J. A. Frere, les propriétés suivantes:

84 Esclaves des deux sexes. Ce sont tous des plus beaux de la paroisse [illegible]

Une Habitation avec la récolte plantée, et de très beaux et dessus [illegible]

[illegible]

Conditions: A un et deux ans de crédit, du jour de la vente, les acquéreurs devant fournir leurs billets à l'ordre de MM G. L. Fuselier et P. J. Pavy, avec une sécurité solidaire, portant huit pour cent d'intérêts l'an de leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement, et les dites propriétés demeurant spécialement affectées et hypothéquées jusqu'à parfait paiement des dits billets et intérêts.

Les sommes de cinquante piastres et au-dessous, au comptant.

Les acquéreurs ne pourront rien enlever avant d'avoir souscrit leurs billets, avec une sécurité acceptée par les vendeurs, ou avant d'avoir payé comptant.

Les esclaves sont vendus sans autre garantie que celle du titre.

Ste. Marie, 21 mars 1846. 27 mars—34

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF

Nlle Orléans, 5 mars 1846.

AVIS est donné par les présentes que John W. Wilis, ex shérif de la paroisse de Franklin, s'est adressé à moi pour faire annuler les bons suivans:

1o. Un bon de deux mille huit cents piastres, souscrit par lui le 22 mai 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat dans la paroisse de Franklin pour l'année 1843, ensemble avec Samuel Scott, S. W. Greenwell et J. W. Osborn, comme cautions.

2o. Un bon de deux mille huit cent soixante douze piastres et quatre vingt deux cents, souscrit par lui le 12 septembre 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin, pour l'année 1843, ensemble avec M. B. Desha, Neil Bail, Samuel H. B. [illegible] comme cautions.

3o. Un bon de cinq mille cinq cent quatre vingt dix piastres et quinze sous, souscrit par lui le 9 octobre 1844, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin pour l'année 1844, ensemble avec S. W. Greenwell, Samuel Scott, Neil Bail et Wm A. Thomas, comme cautions.

Avis est donc donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la première publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 5 mars, en l'année de N. S. [L. S.] mil huit cent quarante six, et la soixante dixième de l'indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 11 mars—30f

AVIS est par le présent donné que Charles Dutillet, ci devant shérif de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivans, savoir:

1o. Un bon de deux mille piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet comme principal, le 18 de février 1839, comme shérif de la paroisse de Plaquemines, conjointement avec Stephano Doleze et Charles Dragon, ses sécurités.

2o. Un bond de sept mille cinq cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 25 de février 1839, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1839, conjointement avec Andre Cosse et Maximilien Martin, ses sécurités.

3o. Un bond de cinq mille deux cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 14 de décembre 1837, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1839, conjointement avec Thomas King et F. Toca, ses sécurités.

4o. Un bond de cinq mille quatre cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 31 de décembre 1839, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines pour l'année 1840, conjointement avec Dominque Ragas et Barthelemy Fontenelle, ses sécurités.

5o. Un bond de cinq mille cinq cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 3 janvier 1842, comme collecteur des taxes d'Etat de l'année 1841, conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Stephano Doleze, comme sécurités.

6o. Un bond de sept mille sept cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 19 décembre 1842, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1842, conjointement avec Manuel Ronquillo et Stephano Doleze, ses sécurités.

7o. Un bond de deux mille piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 11 février 1843, comme shérif de la paroisse de Plaquemines, conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Maximilien Martin, ses sécurités;

8o. Un bond de sept mille neuf cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 15 de décembre 1843, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines pour l'année 1843, conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Maximilien Martin, ses sécurités;

9o. Un bond de sept mille neuf cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 30 d'octobre 1844, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1844, conjointement avec Maximilien Martin et Barthelemy Fontenelle, ses sécurités;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de la présente, les raisons pour lesquelles les dits bonds ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 27me jour de mars de l'année de notre Seigneur 1846, et de l'indépendance des [L. S.] Etats-Unis d'Amérique la 70eme.

ISAAC JOHNSON.

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. [28 m—30

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $875,739 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par

L. MATHEWS, Agent.

14 nov Encoignure Camp et Commune

PIANOS!—AVIS AU PUBLIC.

FRED. WEIL, devant partir pour l'Europe, a l'honneur de recommander particulièrement les sieurs Conrad Bregenzer et Wm. Erfurth, comme parfaits facteurs et accordeurs de pianos. Employés chez moi et précédemment un grand nombre d'années chez les premiers facteurs de piano à Paris, je puis garantir qu'il donneront toute la satisfaction possible et prie mes amis et le public en général de vouloir bien leur continuer la bienveillance dont ils m'ont honoré si longtemps, persuadés que mes successeurs s'en rendront dignes. 30 mars

CONRAD BREGENZER,

FACTEUR ET ACCORDEUR DE PIANOS,

RUE ROYALE NO. 248, ENTRE DUMAINE ET STE. ANNE,

SE référant au susdit avis, a l'honneur de prévenir le public que le Sieur Wm Erfurt restera à son établissement et remplira le même emploi qu'il a occupé si longtemps chez M. Weil. Ils sollicitent la faveur du public bienveillant pour tout ce qui concerne son état. C. B. n'épargnera aucun effort pour donner la même satisfaction que son prédécesseur. 30 mars—6

[illegible]

TEINTURIER, DEGRAISSEUR EN TOUS GENRES.

[illegible]

[illegible] DUDOUYT & TEULADE.

VENTES DE CE JOUR

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.

PAR J. B. BLACHE & C.

MARDI, 7 avril, à onze heures du matin, il sera vendu au No. 52 rue Bienville, magasin de la Bourse, [illegible] pour clore une consignation:

[illegible]

Conditions: comptant. 6 avril—2

Vins, Sardines, Champagne, &c.

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur.

MARDI, 7 avril, à 4 heures et demie, il sera vendu au No. 30 Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville, les marchandises suivantes, pour clore des consignations:

100 caisses Vin de Muscat
24 do Sardines, 5 caisses petits pois,
2 do Truffes, 14 caisses fruits à l'eau de vie
50 do Liqueurs fines, 60 gallons whisky, [illegible]
100 paniers Vin de Champagne supérieur
1 pipe Genièvre de Hollande, pur,
4 caisses Indigo de Manille
6 do Huile de Lucca, 36 flacons [illegible]
10 do Moutarde de Londres
2 do Champagne [illegible]
[illegible] Du Thé poudre à canon et Young Hyson, et 20 balles ficelle

Conditions au moment de la vente. 4 av—2

VENTES A L'ENCAN.

Pour cause de départ.

PAR ABAT & DOMINGON

IL sera positivement vendu et sans réserve [illegible] avril courant, à dix heures précises du matin, [illegible] No. 161 [illegible]

Le mobilier [illegible]

Conditions [illegible] 4 avril 3

MAGASINS ROUGES,

PROPRIÉTÉ DE GRANDE VALEUR

Sur la Levée.

PAR N. VIGNIE.

IL sera vendu lundi 4 M[illegible], à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, les propriétés suivantes:

1o. UN LOT DE TERRE avec la bâtisse et les améliorations qui s'y trouvent, situé en cette ville, sur la Levée, entre les deux marchés et désigné par le No. 6 du plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, notaire, le 21 Décembre 1833. [illegible]

[illegible]

CINQ CENTS piastres par an.

2o. DEUX LOTS DE TERRE avec [illegible]

[illegible]

Le lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Victoire sur une profondeur de 72 pieds et 11 pouces entre lignes parallèles.

Le tout, mesure anglaise. Les deux lots sont vendus ensemble et sujets à une rente annuelle de $67 50 cents en faveur de la Municipalité No. 3, et payable par quartier.

TERMES ET CONDITIONS.

Un cinquième comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et portant hypothèque [illegible]

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, à la [illegible] acquéreurs.

6 avril [illegible]

Bel atelier de nègres à l'encan, à l'hotel Franklin, Troisième Municipalité.

PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan mercredi, le 8 avril courant, à l'hôtel Franklin tenu par Maj. Caldwell, les esclaves ci-après décrits:

John,	âgé de 27 ans	Vigoureux	chauffeur et arrimeur,
Reuben	24	do	de le mandons, arrimeur
Joseph	27	do	arrimeur,
Stephen	26	do	nègre de travail,
Lewis	24	do	bon briquetier
Sampson	24		nègre de champ,
Israel,	22		do
Albert	22		beau nègre de la Virginie
McKenzie	22		do

Les esclaves ci-dessus désignés sont pleinement garantis [illegible]

Lucretia, agée de 30 ans, négresse de champ,		
Delia,	19	do
Thomas	22	nègre de champ,
Dick,	22	do

Les quatre esclaves ci dessus désignés sont en considération, on ne garantit que le titre et l'état de santé.—Thomas a perdu un doigt, mais c'est un vigoureux nègre de travail.

Actes de vente pardevant le notaire que désignera l'acquéreur. Les nègres peuvent être examinés au magasin des encanteurs No. 8 Arcade de Banks 6avril

Grande Vente de Propriétés Foncières, situées en Ville et à Lafayette.

PAR BEARD CALHOUN & Co, Encanteurs,

Bureau, No. 8, Arcade de Banks.

MARDI le 21 avril à midi à l'Arcade de Banks, seront vendues les propriétés suivantes:

1o. Trente TERRAINS avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Colysée, Euterpe et Polymnie, dans la seconde Municipalité, et connus sous le nom de l'ilet Lazard. Les terrains Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Colysée, sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes entre lignes parallèles. Le No. 1 mesure 29 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Euterpe. Le No. 9 mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Polymnie, sur le terrain No. [illegible] [illegible] Les terrains Nos. 10, 11, 12, 13, 14 et 15, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Polymnie, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 117 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes. Les terrains Nos. 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23 et 24 [illegible] à la rue Prytanée, le No. 16, mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur une profondeur sur la même rue Polymnie, de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes. Les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, mesurent chacun 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur une profondeur entre lignes parallèles de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes [illegible]

[illegible]

2o. Sept TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Colysée, Euterpe et l'avenue Prytanée, les Nos. 1 et 2, mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 111 pieds 11 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, le No. 3 mesure 27 pieds 10 pouces 7 lignes de face à l'avenue Prytanée, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, le No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur et face à l'avenue Prytanée, étant un terrain d'encoignure. Le No. 5, mesure 28 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le No. 6, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur le terrain à la rue Euterpe, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, sur ce terrain est bâtie une maison double en bois, dans laquelle est un magasin de groceries.

3o. Cinq TERRAINS dans l'ilet connu sous le nom de l'ilet Lazard, à Lafayette, et borné par les rues Prytanée, Plaquemines, Jackson et Philippe. Les dits terrains sont vendus pour le compte et aux risques des acheteurs qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication faite le 24 mai 1845 à l'Arcade de Banks, en cette ville, savoir:

Les Terrains Nos. 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le No. 14, formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée, mesure 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Prytanée. Ces terrains sont considérés parmi les meilleurs pour établir des résidences de famille dans la ville de Lafayette, et le voisinage est des plus respectables. Ces quatre terrains forment une charmante propriété, avec jardin, &c.

Le terrain No. 22, mesure 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Philippe, sur 139 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce terrain est contigu à la propriété de M. Suily.

4o. Trois TERRAINS dans l'ilet No. 103, borné par les rues Prytanée, Nayades, Sixième et Septième, et portés sous les Nos. 19, 20 et 21. Le No. 19, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les Nos. 20 et 21, mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque jusqu'à paiement final, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à dater de leur maturité s'ils ne sont pas payés à échéance. Si les ventes ne seront pas passées dans les dix jours de l'adjudication, les propriétés seront remises en vente pour le compte et au risque de l'acquéreur, après trois jours d'avis dans deux des journaux de la ville sans autre mise en défaut.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

Plans lithographiés et détails de la dite vente, s'adresser aux Encanteurs, No. 8, Arcade de Banks. 30 mar—

AUX CAPITALISTES.

Magasin de valeur dans la rue du Camp.

PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs

IL sera vendu à l'encan samedi 11 avril, à midi, à la Bourse du Commerce, rue St. Charles:

Ce beau magasin en briques, à quatre étages, situé à l'encoignure Sud Ouest des rues du Camp et Gravier, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, 91 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 30 pieds de profondeur sur la ligne du No. 47, et s'ouvrant sur la ligne du fond par 28 pieds 3 pouces.

Cette bâtisse est faite des meilleurs matériaux, le rez-de-chaussée est divisé en quatre jolis bureaux qui sont loués à raison de $2,730. Les étages supérieurs sont aussi divisés en bureaux, avec des grates au premier, et sont loués à raison de $1480, ce qui fait un loyer de $4 210, qui est susceptible d'être porté à $5000 par an.

Cette propriété, par suite de sa position dans la 2nde municipalité, au centre des affaires, offre aux capitalistes la meilleure occasion possible pour placer leurs capitaux d'une manière profitable.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, du jour de la vente. Si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, n. p. public aux frais de l'acquéreur. 24 mars—4

JOHN M'CARTY, MECANICIEN.

No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c. Raccordeurs, à douches. Il pose et repare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

A VENDRE par les soussignés

200 colis sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux et en poudre.
25,000 sacs en pâtres, de deux boisseaux et demi;
1,000 colis thé noir, impérial et poudre à canon;
1,000 barils maquereaux
450 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
30 surons indigo, 100 caisses savon [illegible]
750 barils clous de Boston;
50 barriques riz de la Caroline;

31 mars NORCROSS & FORDICK [illegible]

Chrestomathie de la Littérature Française.

PAR CASIMIR LABERTY.

SOUS ce titre un choix de publier un beau livre de morceaux en vers et en prose, de 176 des meilleurs écrivains français dans tous les genres de [illegible] depuis 1300 jusqu'en 1840, avec une notice biographique [illegible]

[illegible]

16 mars

AVIS AUX [illegible]

[illegible]